



**LIGUE DU GRAND EST
DE FOOTBALL**

Au service du football



RAPPORT MORAL SAISON 2022/2023

Assemblée générale ordinaire du 04 novembre 2023 à Villers Les Nancy

Mesdames, Messieurs,

En premier lieu je vous souhaite la bienvenue à tous, merci de votre présence qui témoigne de l'intérêt que vous portez à nos activités et au développement de votre Ligue dont vous êtes les principaux acteurs.

Cette saison a vu une progression de nos licenciés de 1,83% ce qui nous amène à 207 298 licenciés.

L'ensemble des compétitions se sont déroulées normalement. Pour la première fois des clubs ont été invités à participer à la constitution des groupes, ainsi que pour les tirages de la coupe de France.

Enfin lors de l'assemblée générale du mois de juin la réforme de l'ensemble des compétitions a été approuvée par les clubs.

Notre équipe technique régionale a répondu aux orientations nationales de la DTN et aux besoins spécifiques de nos Districts et de nos clubs.

L'institut régional de formation continue de s'étoffer avec de nouvelles formations qui se déploient sur l'ensemble du Grand-Est.

La bourse aux projets pour sa 4^e édition a reçu une centaine de projet ce qui témoigne du dynamisme de nos clubs.

Le séminaire « Fées du Foot » a permis de questionner l'engagement des femmes dans des fonctions de dirigeantes à responsabilité (60 participantes).

Les effectifs d'arbitres en LGEF augmentent nous sommes maintenant à 2848 mais encore loin de la saison 2017-2018 qui était de 3207.

La commission régionale des arbitres regrette toutefois les incivilités et agressions commises à l'encontre des arbitres ainsi que le climat très tendu autour des terrains qui ne sont clairement pas un facteur de fidélisation.

De nombreux bénévoles ont été mis à l'honneur que ce soit en Ligue et dans votre district, ils ont été fort logiquement récompensés pour leur engagement sans faille, sans compter ni leur peine ni leur temps, de nombreux clubs ont également été récompensés pour leurs longues années d'affiliation en district en Ligue ou en Fédération.



Je ne vais pas vous faire la lecture de l'ensemble des activités qui sont parues dans le journal de l'AG, je pense qu'un retour en arrière avec les images sur les moments sportifs les plus forts de notre saison, sera beaucoup plus parlant.

Je remercie les membres de commissions, le personnel ainsi que le Comité d'Administration pour leur implication dans le bon fonctionnement de notre Ligue.

Voilà le bilan d'une saison de notre Ligue, au nom de notre Comité Directeur, merci à vous l'ensemble des acteurs du football, dirigeants, arbitres, joueurs, éducateurs et autres bénévoles, pour tout ce que vous avez apporté au quotidien à la vie de vos clubs.

Michel SPINDLER
Secrétaire Général

RAPPORT MORAL SAISON 2022/2023

1 Compétitions

Excellent bilan sportif avec notamment les accessions de nos clubs régionaux en championnat de France.

La commission félicite les clubs de Pagny sur Moselle qui accède en CN U19, Epernay RCC en CN U17 et Troyes ESTAC en D3 Féminine. Félicitations également au club de Strasbourg RCSA pour l'accession de son équipe U18 Féminine en Championnat National Féminin U19 à la suite de sa victoire en phase d'accession nationale.

Chez les seniors, un grand bravo aux champions de groupe en Régional 1 qui accèdent en National 3, à savoir : l'US Thionville-Lusitanos, le FC Métropole Troyenne et le FCO Strasbourg-Koenigshoffen 06.

A noter la très belle saison de l'ASC Biesheim qui a terminé champion de son groupe en N3 et accède ainsi en National 2.

Les finales des coupes du Grand Est, quant à elles, ont connu un franc succès avec de nombreuses dotations pour les équipes participantes.

Chez les féminines, la finale a eu lieu sur les installations du club de Blénod lès Pont à Mousson CS. Dans le cadre d'une journée festive mise en place par le District de Meurthe et Moselle et bien organisée par le club local, l'équipe de Troyes ESTAC a remporté la victoire face à son homologue d'Amnéville CSO.

La finale masculine qui s'est déroulée à Raon-l'Étape a vu la victoire de Hombourg-Haut SSEP face à Epernay RC.

Chez les jeunes, la première édition des coupes du Grand Est U15 et U17 aura été un véritable succès auprès des clubs.

Le tournoi final s'est tenu à Raon-l'Étape devant 300 spectateurs.



En U15 victoire du SC Schiltigheim face au FC Mulhouse, chez les U17 c'est l'ESTAC Troyes qui s'est imposé face au RC Strasbourg Alsace. Les deux vainqueurs ont remporté le gros lot avec la participation à un tournoi international Euro-Sporting tout frais payé.

Par ailleurs, la commission remercie chaleureusement les clubs pour leur excellent accueil lors des différentes manifestations organisées par la Ligue du Grand Est.

Des clubs ont également été invités lors de la constitution des groupes ainsi que pour les tirages des différents tours de la Coupe de France, une initiative très appréciée.

Par ailleurs lors de l'Assemblée Générale de la LGEF du mois de juin la réforme des compétitions des féminines et des jeunes a été approuvée par les clubs.

RAPPORT MORAL SAISON 2022/2023

2 Finances

Sur la période juillet 2022 juin 2023, la croissance économique en France est restée modérée (+0.6 %) avec une inflation forte et soutenue (+4,5 %) et un taux de chômage historiquement bas (7,1 % de la population active).

La situation de l'emploi couplée avec l'aide financière du Pas-Sport a sans doute eu un impact direct et positif sur le nombre de licenciés qui est en légère progression sur la région Grand-Est et donc sur le nombre d'équipes engagées.

L'inflation a pesé sur les charges courantes notamment la facture énergétique en grande partie due à la guerre en Ukraine. Cette situation a eu un impact négatif sur les comptes de résultats des clubs des districts et des ligues.

Cette situation économique devrait perdurer pour la saison 2023-2024 et devra faire l'objet d'une surveillance particulière

2.1 Point travaux du service comptable :

Le trésorier insiste sur la nouvelle architecture comptable qui peut induire une mauvaise interprétation entre le bilan 2021-2022 et le bilan 2022-2023. En d'autres termes une différence entre les 2 saisons peut correspondre simplement à une modification de comptes.

Enfin dans un souci d'optimisation des charges, le Directeur Général et le Trésorier Général ont décidé pour l'instant de ne pas combler le poste vacant au service comptable.

Une réorganisation du service est en cours avec une attention particulière sur la charge de travail induit par ce poste en moins.



2.2 Point Dette des clubs :

Le trésorier général présente la situation des clubs ayant une dette auprès de la LGEF pour un montant de 171 K€

Concernant les clubs actifs et ayant des dettes, la commission sportive régionale instruira les dossiers conformément aux statuts.

Il est à noter que la plupart de ces clubs ont aussi une dette auprès des Districts. Une coordination est donc nécessaire.

2.3 Présentation du bilan et compte de résultat saison 2023-2024 :

Le détail de l'ensemble de ces comptes actif, passif et compte de résultat sera présenté lors de l'AG.

Pour la saison 2023-2024, la LGEF présente un déficit de(368 K€). Ce déficit s'explique en partie par un effet de ciseau :

Une augmentation des charges : l'inflation sur les charges courantes par exemple comme l'énergie, des charges exceptionnelles non prévues comme une régularisation auprès de l'AG2R, des dépenses d'équipement notamment en informatique. Le trésorier insiste sur les charges liées au personnel qui est nécessaire de maîtriser compte tenu du poids dans les charges (environ 40 %).

Une légère baisse des produits : le trésorier général rappelle que le statut financier n'a pas évolué depuis plusieurs saisons et donc n'a pas suivi l'inflation qui dépasse les 10 % uniquement sur les 4 dernières années.

Cette non-augmentation entraine de fait un déséquilibre entre les charges et les produits, par une baisse des transferts de charge plus importante que celles attendues.

2.4 Le statut financier :

La non-augmentation du statut financier durant les 4 dernières saisons entraine de fait un déséquilibre entre les charges et les produits, par une baisse des transferts de charge plus importante que celles attendues.

L'augmentation du statut proposé à la dernière assemblée générale permet de rétablir la situation.



RAPPORT MORAL SAISON 2022/2023

3 Institut Régional de Formations IR2F

3.1 Concernant les éducateurs :

Les formations professionnelles ont permis à 152 stagiaires ou apprentis de pouvoir obtenir un diplôme à titre à finalité professionnel à savoir le Brevet d'Entraîneur de Football (BEF) ou le Brevet de Moniteur de Football (BMF).

Comme vous le savez, les enjeux sont importants à ce sujet. La LGEF est son IR2F sont mobilisés avec leur partenaire afin de répondre aux attentes des clubs.

La notion d'employabilité est dorénavant un élément à prendre en considération. A la demande de la Fédération Française de Football et de France compétences, la LGEF va devoir dorénavant adapter son offre de formation en fonction des emplois et des perspectives de professionnalisation dans le domaine du Football mais également des secteurs de l'Animation, des Sports et des Loisirs.

En parallèle des formations professionnelles, 2 450 stagiaires sont venus se former sur des formations éducateurs « bénévoles » (modules et CFFS). Cela représente 159 formations de programmées sur l'ensemble du Grand-Est et la mobilisation d'une centaine de formateurs.

Ci-dessous, quelques éléments importants à retenir sur l'activité formations pour la saison 2022-2023 :

- L'IR2F a certifié et validé son audit de surveillance qualiopi qui a eu lieu le 07 octobre 2022
- L'IR2F a organisé le 21 avril 2023 son 1er séminaire EMPLOI avec la présence d'acteurs importants comme l'Agence Nationale du Sport, l'AFDAS et Profession Sport et Loisirs Grand-Est.
- Le BEF a été renouvelé pour 3 ans par France compétences (Le renouvellement du BMF est en cours d'instruction)

Nous tenions à remercier l'ensemble des clubs pour leur réactivité face aux modifications des calendriers qui ont dû être réalisés en fin de saison afin de pouvoir relancer des formations professionnelles sur la saison 2023-2024



RAPPORT MORAL SAISON 2022/2023

4 Concernant l'Arbitrage :

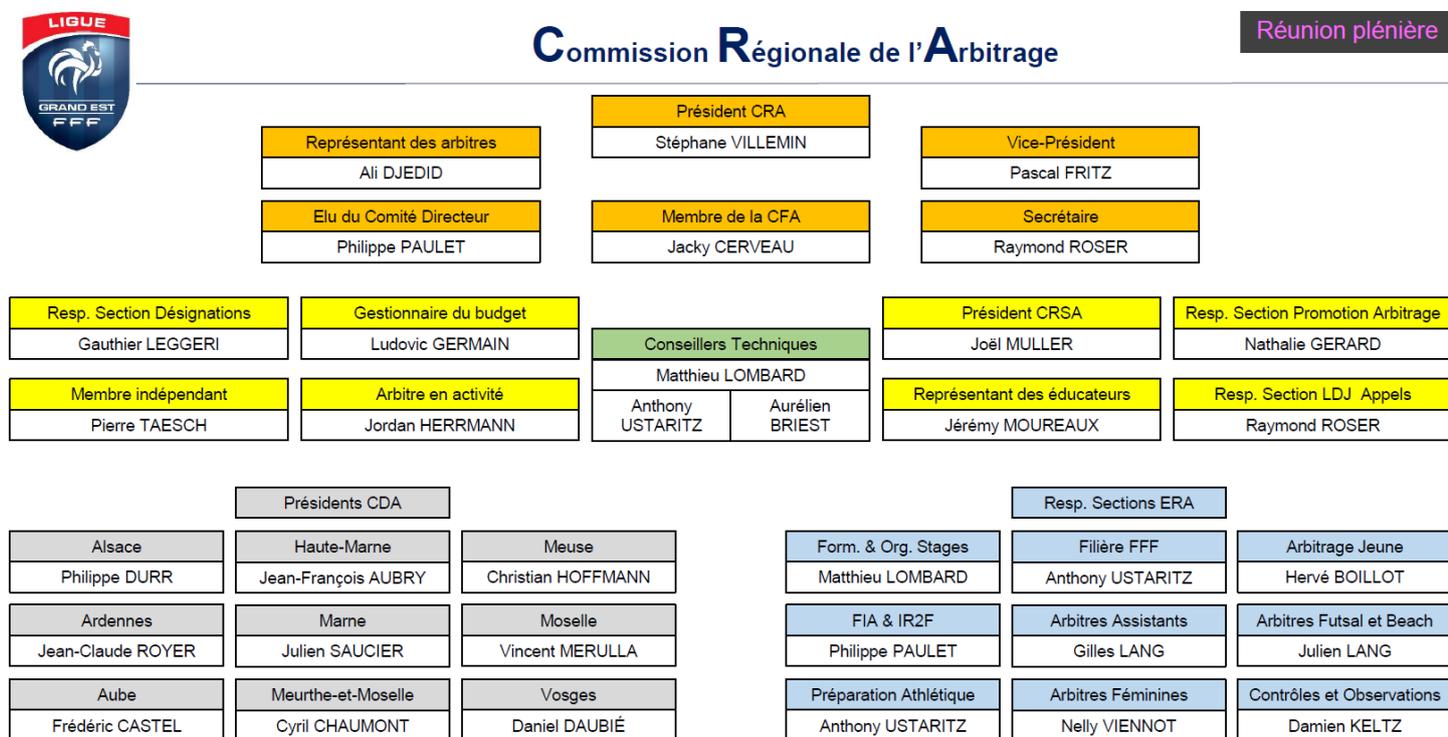
4.1 Missions

- Elaborer une politique de développement, de recrutement et de fidélisation sur 9 Districts
- Elaborer une politique de formation pour 450 arbitres de Ligue .
- Dans les désignations et les observations de 450 arbitres de Ligue puis réaliser les classements
- Veiller à l'application des Lois du Jeu à l'aide des directives techniques transmises aux arbitres et au suivi de leurs observations
- Statuer sur les réclamations relatives à l'application des Lois du Jeu à l'aide de la commission des Lois du Jeu

4.2 Organisation

La CRA se réunit sous 2 formes (réunion plénière ou réunion de bureau dont les organigrammes sont ci-dessous :

Réunion plénière :





Réunion du bureau :



Commission Régionale de l'Arbitrage

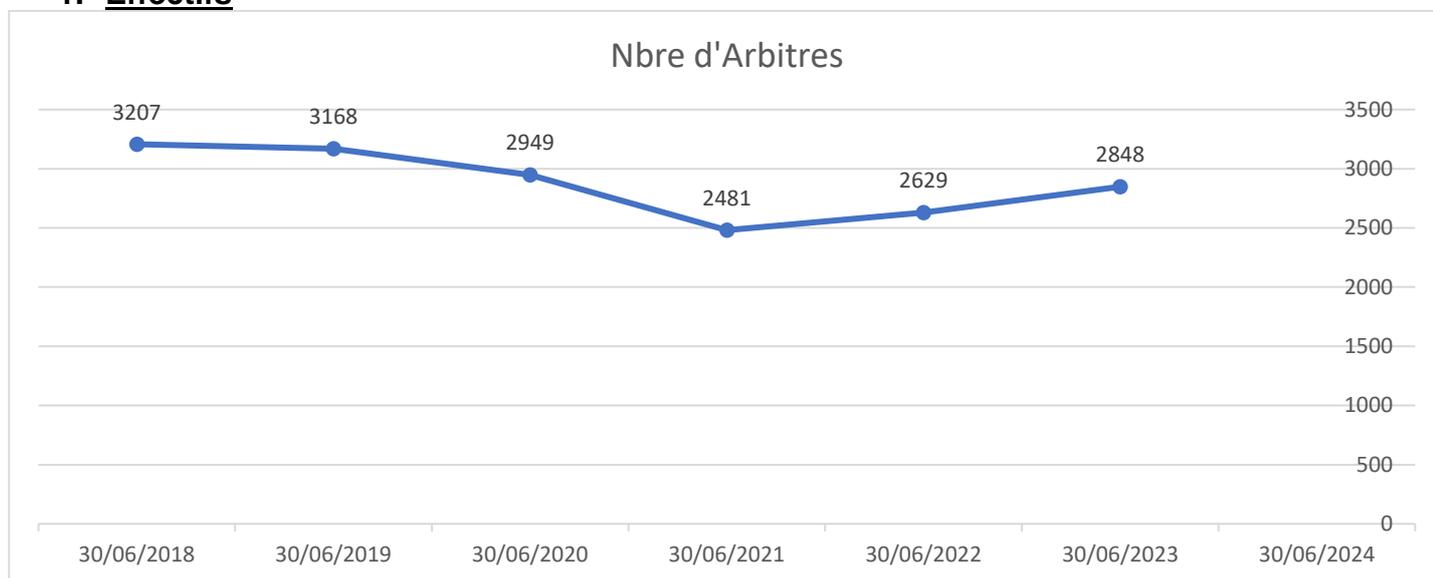
Réunion bureau

Représentant des arbitres Ali DJEDID	Président CRA Stéphane VILLEMEN	Vice-Président Pascal FRITZ
Elu du Comité Directeur Philippe PAULET	Membre de la CFA Jacky CERVEAU	Secrétaire Raymond ROSER
Gestionnaire du budget Ludovic GERMAIN	Conseillers Techniques Matthieu LOMBARD Anthony USTARITZ Aurélien BRIEST	Resp. Section Form. & Org. Stages Matthieu LOMBARD
Resp. Section Désignations Gauthier LEGGERI		Resp. Section Contrôles & Observations Damien KELTZ

La CRA s'est réunie au rythme d'une réunion par mois, la presque totalité en visioconférence pour les réunions du bureau.

La CRA s'appuie également sur d'autres membres non présents en réunion afin de faire fonctionner ses différents pôles.

1. Effectifs



4.3 Formations

La CRA a réalisé de nombreux stages cette saison :

- Le stage de rentrée des arbitres les 20 et 21 août ainsi que son rattrapage avec les tests physiques
- Le stage de rentrée Futsal le 17 septembre ainsi que son rattrapage avec les tests physiques



- Les examens des candidats arbitres de Ligue (1 pour les séniors, 2 pour les jeunes et 1 pour le Futsal)
- Le stage de rentrée des observateurs le 26 juin 2022
- Le séminaire de l'Equipe Régionale en Arbitrage le 24 juin 2023
- Les stages de la filière FFF incluant la préparation fédérale et la sélection des candidats fédéraux jeunes, séniors, futsal et Beach soccer
- 3 stages décentralisés féminins et un stage de perfectionnement
- 1 formation de formateurs en arbitrage de niveau 1 le 25 juin
- 30 FIA organisées sur la saison conjointement avec les CDA et les formateurs en Arbitrage
 - La formation et le suivi des Services Civiques qui ont contribué aux recrutements de nombreux arbitres

4.4 Observations

La CRA a réalisé la formation des observateurs le 26 juin à Tomblaine. Tout au long de la saison ce sont plus de 1000 observations qui ont été réalisées afin de faire progresser les arbitres et les classer.

4.5 Bilan et projections

Les effectifs d'arbitres en LGEF remontent au niveau d'avant COVID. La structuration de la CRA ainsi que le travail conjoint avec les CDA en sont en grande partie la raison.

La saison prochaine la CRA continuera son travail de formation continue des arbitres de Ligue, développera son partenariat déjà bien en place avec les CDA et souhaite mettre l'accent sur le recrutement, la fidélisation et les jeunes arbitres.

Le recrutement passera nécessairement par un travail de proximité auprès des clubs en nous appuyant sur les CDA, les référents et les chargés de missions. Le recrutement d'un nouveau CTA en charge du recrutement et de la fidélisation participera au renforcement de ces actions.

La mise en place des centres d'entraînement pour arbitres dans tous les Districts est quant à elle un véritable enjeu pour la fidélisation.

Enfin un plan de développement sur le recrutement et la fidélisation a déjà été présenté aux Présidents et aux responsables de formation des CDA lors de notre séminaire du mois de juin pour pouvoir être efficace dès la rentrée prochaine.

RAPPORT MORAL SAISON 2022/2023

5 COMMISSION SPORTIVE RÉGIONALE

Durant la saison 2022/2023, la Commission Sportive Régionale a notifié 57 procès-verbaux (33 en 2021/2022), dont 50 à la suite de réunions téléphoniques et/ou



électroniques, ainsi que 7 en présentiel par suite de fraudes ayant nécessitées une instruction préalable.

Voilà résumé en quelques lignes et quelques chiffres, le contenu de ces réunions, et le détail de notre activité.

5.1 Ont été jugées :

199 réserves, réclamations ou demandes d'évocation (130 en 2021/2022), dont 115 ont été rejetées car irrecevables ou non fondées, et 84 étaient fondées. A noter qu'une quinzaine de ces décisions ont fait l'objet d'un appel devant la Commission Régionale.

En outre 2 appels ont été interjetés auprès de la FFF, appels tous confirmés certaines sanctions prononcées ayant même été sérieusement amplifiées

. 34 affaires nous ont été soumises, par suite de matchs arrêtés (intempéries, blessures graves ou application de l'article 159 des RG).

. La CSR a enregistré 267 forfaits (283 en 2021/2022), déclarés ou tardifs (non-présence d'une équipe au coup d'envoi), dont 60 lors des cinq dernières journées de championnat :

- **Equipes séniors masculines : 70 dont 31 lors du 1^{er} tour de la Coupe de France),**
- **Equipes féminines : 57**
- **Equipes jeunes masculins : 140**

. 34 forfaits généraux ont été comptabilisés (47 en 2021/2022) :

(Séniors masculins : 4 – Féminines : 15 – Jeunes masculins : 15

. 92 amendes ont dû être prononcées (108 en 2021/2022) pour non-utilisation ou envoi tardif de la FMI, dont 15 pour récidive.

À la suite de ces réunions, le total des amendes infligées aux clubs s'est élevé à 44 025.10 € contre 31 764.30 € pour la saison 2021/2022.

Diverses réunions ont été consacrées à l'analyse des situations financières des clubs non en règle vis à vis de la LGEF.

Ainsi, les 14/04/2023 – 26/05/2023 et 04/07/2023 des relances ont été faites pour les clubs non en règle, d'abord au 30/06/2022 (tous) et ensuite au 31/12/2022 (somme supérieure à 500.00 €).

Lors de la réunion du 04/07/2023, 39 clubs ont été sanctionnés de la perte de 5 points, et 1 club exclu des compétitions. Mais ces décisions tardives, trop tardives, n'impactant que très, très peu, la situation sportive des clubs concernés, il conviendra absolument, d'être plus coercitif dans le futur, et le Comité Directeur devra faire appliquer les dispositions du Règlement Financier adopté à partir de la saison 2022/2023.



Ainsi, il conviendra pour le Service Comptabilité, dès fin juillet / début août (voir article 6.4 du RF), de faire une relance aux clubs non à jour avec leur situation financière au 30 juin 2023.

Et si le 15 août 2024 la situation n'a pas été régularisée, la Commission Sportive Régionale devra pouvoir interdire le démarrage du championnat, et plus de saisie de demandes de licences, jusqu'à apurement de la dette, notamment pour les clubs dont la dette dépasse une certaine somme.

Le Comité Directeur devra veiller à ce que les districts appliquent ces dispositions.

RAPPORT MORAL SAISON 2022/2023

6 COMMISSION RÉGIONALE de DISCIPLINE SAISON 2022-2023

La commission régionale de discipline a œuvré tout au long de la saison 2022-2023 et a pu mener à son terme tous les dossiers et a su prendre toutes les dispositions pour pouvoir traiter les dossiers en urgence afin de permettre un bon déroulement des compétitions.

Un grand MERCI à nos secrétaires de commission qui assurent un énorme travail de préparation et de rédaction des procès-verbaux, tâche o combien ingrate mais indispensable à notre bon fonctionnement.

Au cours de cette saison la commission s'est enrichie de trois nouveaux membres pour pouvoir assurer au mieux nos missions et palier aux soucis de santé de certains collègues.

Trois nominations en cours de mandature à savoir :

Delia LAGEARD	secteur Alsace
Christophe SEGARD	secteur Champagne -Ardennes
Hugues ANGRAND	secteur Lorraine

Nous avons reçu la démission de Nathalie Gignac secteur Alsace.

Merci à Nathalie pour son investissement dans le football et son activité au sein de notre commission.

Le nombre total de réunions sur l'ensemble du territoire est de 128 réunions, pour 2216 dossiers disciplinaires traités

Le nombre de réunions de répartit ainsi :

Alsace	48 réunions
Champagne Ardenne	39 réunions
Lorraine	41 réunions

Le nombre de cas disciplinaires gérés par :

Alsace	700 dossiers soit 31.58 %
Champagne Ardenne	525 dossiers soit 23.70 %



Lorraine 991 dossiers soit 44.72 %

Le bilan des sanctions par catégorie s'établit ainsi :

N3	40 sanctions
R1	160 sanctions
R2	308 sanctions
R3	488 sanctions
U18/19	235 sanctions
U16/17	269 sanctions
U14/15	117 sanctions
U13	0 sanction

Match de coupes	306 sanctions
Futsal	27 sanctions
Féminines	42 sanctions

Le nombre d'auditions réalisées et démarches auprès des clubs est de :

Alsace	21 auditions
Champagne Ardenne	15 auditions
Lorraine	40 auditions

Le nombre d'affaires graves envoyées en instruction est de 63 :

Alsace	16 instructions
Champagne Ardenne	10 instructions
Lorraine	33 instructions

Le quantum des sanctions des suspensions varie de 1 match jusqu'à des sanctions de 2ans à 5 ans voir pour certaines équipes l'exclusion des compétitions

Le constat également est que sur le terrain cela se passe globalement à peu près bien mais l'environnement que ce soit public ; spectateurs, parents des jeunes joueurs voire éducateurs nuisent au football par leurs comportements et ne montrent nullement l'exemple.

Le constat est également que l'on retrouve souvent les mêmes clubs sanctionnés.

Le constat est également une légère diminution des dossiers disciplinaires.

On relève également une dérive importante au niveau de des U16/17 et des mises en instructions pour cette catégorie et celle des U18/19 et une petite augmentation chez les féminines.

Ce sont les chiffres principaux que l'on peut retenir pour cette saison écoulée.



RAPPORT MORAL SAISON 2022/2023

7 Rapport d'activité Pôle Développement

Le pôle développement a dans ses missions les activités organisées autour

7.1 De la RSE-RSO, des thématiques citoyennes : parmi celles-ci on note

Dans la thématique féminisation et mixité :

L'organisation du Séminaire Fées du Foot Acte 1 en mars 2023 : plus de 60 participantes, débat et ouverture sur l'engagement des femmes dans des fonctions de dirigeantes à responsabilité, échanges avec les instances et actions de formation dédiées. Est-il possible d'en profiter pour annoncer l'Acte 2 de ce rassemblement les 19,20 et 21 janvier 2024

La mise en œuvre de l'Appel à projet fédéral « Toutes Foot » (en collaboration avec l'équipe technique) : La Ligue a récompensé 9 projets lauréats des Districts, 3 clubs lauréats régionaux ont pu se rendre à Clairefontaine ; l'action du District de la Marne a été récompensée au niveau National ; l'action présentée par la LGEF primée au niveau National également

- La réédition du Mois du Football Féminin (porté plus particulièrement par l'équipe technique)

Dans la thématique des actions citoyennes et sociales :

La 4^{ème} édition de la Bourse Aux Projets (partenaire Groupama) : un peu plus d'une 100 aine de projets déposés par les clubs, 15 lauréats récompensés dans différentes catégories, cérémonie de remise le 17 juin 2024

La conduite des projets autour du programme national du Service Civique : détention de l'agrément au niveau régional, proposition de missions diverses et variées notamment autour de la promotion de l'arbitrage (interventions au sein des clubs auprès des publics licenciés catégories de jeunes sur les lois du jeu, sensibilisation rôle de l'arbitre, etc...)

Les actions de sensibilisation autour des Gestes Qui Sauvent (partenariat Groupama) : sur la saison sur l'ensemble du territoire de la LGEF 38 sessions organisées ont permis de sensibiliser près de 600 licenciés de tous âges (à partir de l'âge de 10 ans).

Diverses collaborations avec les autres services de la LGEF sur des actions autour du Programme Educatif Fédéral et évènements de type Festival U13, etc...



7.2 De la formation :

Parcours Fédéral de Formation des Dirigeants : Sur la saison 33 sessions organisées sur les différentes thématiques en présentiel ou en distanciel ont permis de former près de 460 licenciés. Cette activité figurera également dans le compte-rendu d'activité de l'IR2F.

Organisation de formations civiques et citoyennes à destination des volontaires en Service Civique : 15 journées de formation sur différentes thématiques ont réuni 200 volontaires engagés majoritairement dans les clubs de football du territoire

Organisation de webinaires d'informations et production de notice et documents d'accompagnement (fiches pratiques) pour les clubs et leurs dirigeants sur différents sujets touchant aussi bien à l'activité quotidienne (dématisation des licences, procédures portail club, etc...) qu'à des actions plus saisonnières : procédures compte asso, dépôt de demande de subvention ANS, etc... Actions réalisées en collaboration avec les services concernés (activités sportives pour les licences, etc...)

7.3 Via les commissions dédiées :

Fafa Equipement et Transport, et CRTIS accompagnement des clubs dans leurs actions de structuration plus de 800 000 € d'aides accordées par la Fédération pour les Equipements et près de 140 000€ d'aide Fafa Transport pour l'achat de véhicules.

Bénévolat et Distinctions : travail sur l'engagement la valorisation des bénévoles et leur fidélisation.

RAPPORT MORAL SAISON 2022/2023

8

9 COMMISSION REGIONALE BENEVOLAT ET DISTINCTIONS

La Commission régionale du Bénévolat et des distinctions, est composée de 12 membres dont M. Christophe Georg, représentant du Comité directeur de la Ligue et de Mme Alicia Gonzalez - assistante de direction à la ligue.

La présidence de la commission est assumée par René LOPEZ et les 3 territoires sont ainsi représentés : l'Alsace par Francis Willig, Delphine Bahloul et François Marcadé - La Champagne-Ardenne par Jean-Pierre Gertsch et Philippe Labbé – La Lorraine par Daniel Fay, Michel Gendron et Henri Vigneron - La CRA et l'arbitrage par Vincent Merulla.

Elle a pour objectifs : de valoriser les bénévoles, d'être force de propositions pour l'attribution de distinctions fédérales et de ligue, de participer aux manifestations de mise en valeur des différentes manifestations fédérales et régionales et, en relation avec d'autres commissions (formation, développement, jeunes, féminisation) , de



participer aux stratégies de recrutement et de fidélisation des dirigeants et dirigeantes bénévoles des clubs et des commissions de la ligue et des districts.

Pour mieux développer ses objectifs et sa proximité avec les 9 districts et les clubs des 3 territoires : Alsace, Champagne-Ardenne et Lorraine, pouvoir les concrétiser, la commission peut compter depuis 2022 sur le référent ou la référente « Bénévolat-Distinctions » de chacun des 9 districts à savoir : Alsace : Francis Willig - Ardennes : Alexandre Broutot - Aube : Jean-Pierre Lefebvre - Marne : Philippe Labbé - Haute-Marne : Annick Geoffroy - Meurthe-et-Moselle : Michel Candat - Meuse : Sandrine Thriot - Moselle : Vincent Merulla - Vosges : Christian Nichini.

Lors de la saison 2022-2023, de nombreux bénévoles ont été mis à l'honneur et récompensés pour leur engagement sans faille, sans compter leur peine ni leur temps, ainsi que des clubs pour leurs longues années d'affiliation à notre Fédération Française de Football.

- **60 bénévoles dont 2 encadrants membres de la commission, invités par la FFF/LFA (avec participation financière des districts) pour un week-end au Centre National du football à Clairefontaine les 15 et 16 octobre 2022.**
- **106 bénévoles invités par la FFF/LFA (avec participation financière des districts) pour assister aux finales de la Coupe Gamberdella, de la Coupe de France au Stade de France le 29 avril et le lendemain 30 avril 2023 à la journée qui leur était dédiée à Boulogne-Billancourt.**
- **504 bénévoles femmes et hommes (dirigeants, jeunes dirigeants, membres de commissions, éducateurs, arbitres et joueurs) ont été récompensés par une distinction fédérale (30 par une plaquette ou par une des Médailles et 11 pour la Médaille Jeunesse Bénévole) et de la ligue (463 par une des médailles).**
- **Chaque bénévole de la ligue distingué(e) a eu un diplôme plastifié avec sa médaille. Il faut féliciter Mesdames Alicia Gonzalez et Delphine Bahloul, membres de notre commission, d'avoir consacré beaucoup de leur temps pour établir et plastifier les 463 diplômes.**
- **11 jeunes dirigeants distingués de la médaille fédérale Jeunesse Bénévoles (2 pour la ligue et 9 pour les districts), qui se sont vu remettre par la ligue, une dotation vestimentaire et 5 ballons pour leur club.**
- **93 bénévoles (membres de commissions ligue, districts, dirigeant(e)s, de clubs, éducateurs fédéraux, arbitres) ont été récompensés au titre de l'action « Bénévoles engagé(e)s » par une dotation vestimentaire personnalisée et une dotation de 5 ballons pour leur club.**
- **(Alsace : 30 - Aube, Marne et Haute-Marne : 10 chacun - Moselle : 16 - Vosges : 13 et Ligue : 4)**
- **21 clubs de ligue et de district ont été récompensés par une des plaquettes fédérales club pour leur ancienneté d'affiliation à la FFF.**



- (50 ans : Argent - 75 ans : Vermeil - 100 ans : OR. (14 clubs du district Alsace, 1 en Meurthe-et-Moselle et 6 en Moselle).
- Il est prévu celle en Platine pour les 125 ans d'ancienneté, ce qui n'est pas encore le cas à ce jour).
- Le nombre de bénévoles récompensés et valorisés par les distinctions de ligue ne correspond pas au nombre de licenciés dirigeant(e)s que compte notre Ligue. Aussi la commission souhaite que les clubs répondent à ses attentes en proposant 2 candidatures pour une distinction de la LGEF pour les saisons à venir.

Afin de préparer et concrétiser toutes les actions et opérations de la ligue et de la Fédération, la Commission s'est réunie à 4 reprises en séance plénière le 7 octobre 2022, le 25 février 2023 à Champigneulle, le 22 juin 2023 à Reims et le 18 avril 2023 en visioconférence.

Dans le cadre de ses objectifs d'ouverture et de collaboration avec d'autres commissions régionales de la ligue, la commission a :

- procédé à la désignation de Delphine Bahloul comme représentante de notre commission au sein du groupe de travail et de réflexion sur la mixité
- pris part aux échanges concernant la collaboration sur le plan national et régional des commissions de la féminisation et du bénévolat (réunion en visioconférence du 18 novembre 2022 sur la mixité)
 - Conclusion de notre commission présentée au Comité directeur de la ligue par Christophe Georg
- pris part au jury « Toutes Foot » pour la désignation de lauréat(e)s régionaux à transmettre à la FFF. Christophe Georg ayant été désigné comme référent de notre commission
- pris part au séminaire « Fées du Foot » sur la féminisation qui s'est déroulé à Nancy (Stade Picot et Maison Régionale des Sports à Tomblaine - La commission était représentée par René Lopez.

Cet ensemble d'actions et d'opérations ont pu être menées avec succès, grâce à la disponibilité, la passion, la rigueur et les qualités de chaque membre de la commission et le concours sans réserve des référentes et référents de district, sans compter l'écoute et l'appui financier de la ligue et de son comité directeur.

La Commission « Bénévolat et Distinctions » s'engage à faire aussi bien sinon mieux pour la saison 2023-2024. Merci à toutes et tous.



RAPPORT MORAL SAISON 2022/2023

10 EQUIPE TECHNIQUE REGIONALE ETR

10.1 Actions ETR et Pôles Espoirs.

Les actions de l'Equipe Technique Régional (ETR) de la LGEF pour la saison ont répondu aux orientations nationales de la DTN et aux besoins et spécificités de nos Districts et de nos clubs.

L'action d'accompagnement des clubs PRIORITE AUX JEUNES et à l'école de foot, co-construites avec les Districts, avec l'engagement de + de 400 clubs sur le Grand Est, a permis de centrer les attentions et les efforts sur l'encadrement de nos plus jeunes licenciés.

La rénovation de la filière de formations des éducateurs bénévoles va permettre le prolongement de cette action (avec la création de formations CFI et le Diplôme Fédérale du Responsable de l'école de Foot.)

10.2 Formations des Educateurs :

-La fin de saison a été marquée par la réforme citée plus haut.

Au niveau des diplômes professionnels (BMF, BMF) les difficultés du niveau national sur le sujet a lourdement perturbé la fin de saison. L'adaptation des équipes de la LGEF a tout de même permis le lancement de ces formations pour 23/24 dans les meilleures conditions possibles.

10.3 Pour les Formations de la saison 22/23 :

Les BEF et BMF en traditionnel ou en Apprentissage ont été menés avec la qualité que nous connaissons pour plus de 150 stagiaires.

Pour les CFF et modules : à noter un premier semestre difficile au niveau de l'engagement des clubs et des stagiaires dans ces formations de proximité puis un retour à un maintien de la programmation davantage conforme aux habitudes en fin de saison.

-La nouvelle filière de Formations destinées aux éducateurs bénévoles sera à la fois un nouveau défi et une opportunité pour le plus grand nombre de nos encadrants et de nos clubs (Proximité et facilité d'accès)

Souhaitons que cela contribue à l'amélioration de l'encadrement de nos équipes.

10.4 Pôle DAP (Développement et Animation des Pratiques)

Saison de consolidation et de structuration : Consolidation, La LGEF accompagne la montée en puissance de la digitalisation de la gestion des plateaux du foot animation et du foot loisir.



Au niveau de la structuration, au-delà l'opération Priorité aux jeunes, l'outil d'aide à l'autodiagnostic du club a maintenant fait ses preuves dans l'aide à la gestion et à la projection dans les équipes techniques des clubs :

49 labels ont été attribués l'an passé (25 labels jeunes ; 22 labels jeunes féminines ; 2 labels futsal).

Les actions d'animation et de développement : dans le cadre de l'activité de la commission éducative et des partenariats engagés par la LGEF il faut noter plus particulièrement 3 actions événementielles.

2 rassemblements scolaires (écoles primaires engagés dans l'opération « foot à l'école ») organisés à Vitry le François et Metz et une action menée par la ligue régionale du sport adapté à Thaon les Vosges.

-Le lancement de l'opération fédérale « toutes foot » s'est parfaitement fondu dans le contexte Grand Est en complétant le dispositif bien connu de la rentrée du foot et du mois du foot au féminin. Pas moins de 70 sections féminines de clubs ont été impactés.

L'ensemble des collègues CT DAP des départements et de la ligue participent à la diffusion des opérations nationales et sont au contact des clubs dans cette année de « records » au niveau des chiffres de licenciés.

Au-delà de la satisfaction d'évoluer dans une discipline attractive ils partagent les difficultés des clubs dont les capacités d'accueil et d'encadrement restent une problématique majeure.

L'arrivée prochaine de la nouvelle offre de formation pourrait d'un certain point de vue améliorer le taux d'encadrement des équipes du football à effectif réduit.

Enfin la LGEF a décidé d'anticiper la saison olympique 2023-2024 en mettant en place dès le printemps 2023 un concept intitulé « les jeux du foot » qui pourra être reproduit au sein des clubs volontaires durant l'Euro 2024 et les J.O de Paris.

10.5 Pôle PPF : (Parcours de Formation du joueur et de la joueuse)

10.5.1 CPT – DETECTION – SELECTIONS

-Un peu plus de 85 opérations de CPT (Centre De Perfectionnement– détection et sélection, suivi du joueur et joueuse ont été réalisées sur le territoire de la ligue,

-La LGEF compte 9 sélections régionales Garçons extérieur – Filles et Futsal,

-Depuis septembre 2022 des Centres de Perfectionnement Technique à destination des meilleurs potentiels joueurs et joueuses des catégories U.12 – U.13 des clubs amateurs tant au niveau Ligue qu'au niveau des districts sont organisés.

Chaque public et chaque catégorie a bénéficié d'un volume de 10 séances au second semestre sous l'encadrement des Conseillers Technique de la Ligue, accompagnés par des éducateurs de l'ETR élargie. Ces temps de perfectionnement ont été réalisés



avec l'accueil des clubs qui ont mis à disposition leurs infrastructures, leur matériel et leur forces humaines soit sur une journée, 1/2 journée. Merci à eux pour leur aide et pleine collaboration,

-En U.13 G les CPT ont permis de suivre, accompagner et valoriser les meilleurs potentiels des 3 territoires. Ainsi 160 jeunes ont bénéficié de CPT et 10% de ceux-ci ont intégré les Pôles Espoirs du Grand Est.

-Résultats honorifiques des sélections : U.15 G à 2^{ème} aux I.L à Amiens, U.15 F à 2^{ème} aux I.L à Reims, U.14 F à Vainqueur du Tournoi National de Plomelin U.14 G / U.15 G / U.16 G à Divers matchs amicaux contre les clubs pros – Ces sélections étant composées uniquement de joueurs des clubs amateurs, et visant à valoriser, et mettre en lumière nos potentiels amateurs, U.15 – U.18 Futsal à 1^{er} I.L Futsal

Suivi du joueur et de la joueuse : U.15 G à 5 joueurs de la sélection régionale retenus au stage national U.15, FUTSAL à Ismaël KHEDIR – RCSA / Marouane REZZOUG – RCSA en équipe de France U.19 Futsal issus du PPF Régional - Marra DIABIRA – RCSA en Sélection Nationale U.21 Futsal issus du PPF Régional

L'ensemble des sélections sont encadrée par les CT de la Ligue en collaboration avec des éducateurs de l'ETR élargie.

10.6 FMS (Foot en Milieu Scolaire)

-La ligue compte 155 structures Collèges – lycées tout cumulé,
- 90 % de nos S.S.S ont reçu le Label FFF en juin 2023,

-La commission régionale dédiée regroupe les 3 Académies de notre ligue. L'objectif étant de travailler en pleine collaboration, harmonie et de manière transversale avec les services et personnels (I.P.R E.P.S, DRAJES, Rectorat) de l'Education Nationale, ainsi que les structures qui hébergent les S.S.S

-Mise en place d'une plaque Label FFF qui est remise aux Lycées Labellisés FFF et qui concrétise ce Label – Initiative LGEF unique en France. Celle-ci pourrait être déclinée au niveau des Districts qui sont dans l'accompagnement des S.S.S Collèges,

-Inauguration du PEFA de Metz au Lycée Robert SCHUMAN avec la présence et l'officialisation de la DTN et du Directeur Technique National Hubert FOURNIER,

Mise en place dans chacun des territoires de la journée des Responsables Techniques des S.S.S Académie de Reims à Séminaire 1 journée au sein du Centre Technique National de Clairefontaine, Académie de Nancy- Metz à Séminaire 1 journée au Lycée Robert Schuman de Metz avec l'intervention de l'Association « Colosse aux pieds d'argile » (sensibilisation aux violences sexuelles chez les jeunes),

-Participation au Challenge Jean LEROY des S.S.S : Metz à Quart de Final, Nancy et Strasbourg et Epinal.



-Les opérations Fédérales du F.M.S : le Jury régional a délibéré sur les actions sportives et culturelles menées par les établissements scolaires, les lauréats de la saison sont :

« FIFA FOOTBALL FOR SCHOOLS » (collèges) : Académie de Reims : Collège Saint-Etienne à Châlons-en-Champagne et Collège Charles Bruneau à Vireux, Académie de Nancy/Metz : Collège Bichat à Lunéville et Collège de La Salle à Metz et Académie de Strasbourg : Collège Bourtzwiller à Mulhouse et Collège Pfeffel à Colmar.

LAURÉATS DE L'OPÉRATION « LA QUINZAINE DU FOOT » (lycées)

Académie de Reims : Lycée Chrétien de Troyes à Troyes et Lycée Colbert à Reims, Académie de Nancy/Metz : Lycée Jean Zay à Jarny et Lycée Georges de La Tour à Nancy et Académie de Strasbourg : Lycée Théodore Deck à Guebwiller. Tous ces établissements scolaires lauréats ont reçu ou recevront des dotations fédérales.

Les Pôles Espoirs : Les trois pôles espoirs du Grand (Reims, Nancy, Strasbourg) ont permis d'assurer la formation de nombreux jeunes qui ont rejoint les centres de formation des clubs professionnels ou les clubs de l'élite Féminines pour le Pôle Féminin de Strasbourg, avec un excellent taux de réussite aux diplômes scolaires préparés.

RAPPORT MORAL SAISON 2022/2023

11 LA COMMISSION REGIONALE DES DELEGUES

11.1 LA VIE DE LA COMMISSION

11.1.1 Responsables des désignations territoriales

N3 : Christian LOUIS

ALSACE : Nathalie GIGNAC (antenne 68 Laurent SCHERRER)

CHAMPAGNE ARDENNE : Maxime KANDEL

LORRAINE : Claude KEIME

11.1.2 Contrôles et promotions

Trois délégués (un par territoire) ont accédé aux délégations fédérales niveau B :

- ALSACE : Gilles BRUDER
- CHAMP. ARD. : Nicolas RUEFF
- LORRAINE : Michel THOMAS

La commission des délégués, à l'instar des saisons précédentes, prend comme ligne de conduite le principe que *les délégués observés vont au plus près du domicile de l'observateur.*



Effectifs :

CATEGORIES	ALSACE	CH. ARD.	LORRAINE	TOTAL
FFF N+N2	3	2	5	10
LGEF N3	5	3	1	9
REGIONAUX	10	9	23	42
	18	14	29	61

SOIT 61 délégués

C'est-à-dire 1 de plus que la saison passée.

Cependant quelques délégués sont arrêtés plus ou moins longtemps pour raisons de santé. Un certificat de non-contre-indication sera demandé au retour afin de les protéger et protéger la LGEF en cas de souci.

De nombreux jeunes délégués motivés sont en situation dans les championnats de la région et des districts et souhaitent progresser dans la fonction. C'est pourquoi ils peuvent découvrir le niveau supérieur en étant accompagnés et en bénéficiant d'un rapport- conseil.

Il en est de même pour des délégués de district par rapport aux rencontres régionales (R1 à R3)

A noter que Cyrille BURGER délégué fédéral A est nommé délégué stagiaire de la LFP.

5 délégués de la LGEF (sur 35 formants le groupe) ont été nommés Principaux A' (délégués principaux en D1 ARKEMA et délégués sur toutes les compétitions gérées par la FFF) : Nourredine AIT MOULOU, Didier GUEBLEZ, Joël KLEIN, Dominique PAUL, Jean Michel TAVERNE.

11.1.3 Réunions

* Le président de la commission des délégués fait partie de la commission régionale des compétitions

* Deux séminaires en présentiel se sont déroulés au centre de formation du FC METZ

Covoiturage encouragé

Comme convenu, il ne fut plus demandé une participation de 10€ par personne pour le repas.

- Délégués N3 samedi 20 août 2022

-

15 participants.

Rappel des fondamentaux de la mission de délégué

Le focus s'est porté sur la qualité rédactionnelle des rapports complémentaires
Intervention de Thierry BOUILLE arbitre F2 sur les nouveautés en arbitrage



- Délégués régionaux samedi 7 septembre 2022

31 participants des trois territoires

Le focus s'est porté sur la qualité rédactionnelle des rapports complémentaires Intervention de Xavier LEMAIRE, ancien arbitre et président de la commission d'appel de la LGEF sur les nouveautés en arbitrage.

Pour les deux groupes, « révision » ludique de certains règlements régaliens sous forme de quizz et l'application « KHOOT » sur les téléphones portables Budget de 5800€ demandé permettant la prise en charge des deux stages de début de saison et des réunions de fonctionnement éventuelles de la commission, la communication se faisant essentiellement par téléphone ou visioconférence

Réunions	Coût repas	Déplacements (0.38€)
Séminaire N3	911.84€	1330.70€
Séminaire régional	1596.67€	2423.19€
TOTAL	2508.51€	3753.89€
COÛT TOTAL DES SEMINAIRES	6262.4€	

Pas de participation financière demandée aux délégués pour le repas

Co-voiturage encouragé pour les déplacements

11.1.4 Formation continue :

Les formations de l'IRFF seront proposées aux délégués nationaux, régionaux ainsi que ceux des districts qui ne les ont pas encore suivies.

- La gestion des conflits.
- La conduite de réunion
- Améliorer son aisance à l'oral
- Formation au FUTSAL

Formation VRL (Valeurs de la République et Laïcité) proposée aux volontaires

11.1.5 Equipement des délégués

:Désormais les délégués régionaux sont dotés d'une parka « Winter jacket » Nike, équipement de travail pour les périodes hivernales et pluvieuses.

Un complément a été proposé par la LGEF pour les nouveaux accédants

De même, les délégués bénéficient d'une accréditation éditée par la LGEF

11.1.6 Collaboration avec la C.R.A.

- Participation de la CRA aux séminaires afin d'apporter les modifications réglementaires.



- Demande d'harmonisation concernant le rôle des arbitres assistants bénévoles en Alsace avec les autres territoires.

11.2 SITUATION FINANCIERE

11.2.1 Frais de déplacements

Montant alloué par FFF : 20000€

11.2.2 Championnat National 3 ; groupe Grand Est

11.3 BILAN DES DELEGATIONS CHAMPIONNAT NATIONAL 3

182 matchs programmés + 1 match non joué avec déplacements des officiels

Répartition des délégués pour les 182 matchs

- 149 matchs avec un délégué niveau N3 LGEF soit 82 %
- 15 matchs avec un délégué niveau FFF soit 8 %
- 19 matchs avec un délégué Régional accompagné soit 10 %.

Tarif régional de 0.423 € du kilomètre.

La somme permet le remboursement des frais de délégués mais aussi le remboursement des frais en cas de rencontre remise, d'où l'importance de la notion d'anticipation pour les clubs concernant les remises de matchs.

Voilà le bilan d'une saison 2022-2023, permettez-moi de vous remercier au nom de notre Comité Directeur, vous l'ensemble des acteurs du football, dirigeants, arbitres, joueurs, éducateurs et autres bénévoles, pour tout ce que vous avez apporté tout au long de la saison.

**Michel SPINDLER
Secrétaire Général**